

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le JEUDI 27 février 1992

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget qui lui a été présenté par le président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications concernant les dépenses projetées dudit Comité pour son enquête sur la décision du Canadien National de vendre la voie ferrée principale reliant Truro à Sydney, en Nouvelle-Écosse, tel

qu'autorisé par le Sénat le mercredi 11 décembre 1991.

Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	\$ 8,750.00
Transports et communications	500.00
Toutes les autres dépenses	<u>750.00</u>
Total	\$10,000.00

Respectueusement soumis,

Le président

Thérèse Lavoie-Roux